

A2C INNOVATION
Société par actions simplifiée
au capital de 1 860 000 euros
Siège social : Route de Donnemarie-Dontilly
77480 ST SAUVEUR LES BRAY
922 510 078 RCS MELUN

**DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE
DU 30 JUIN 2025**

**DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
de l'exercice clos le 31 décembre 2024**

DEUXIEME DÉCISION

L'Associée Unique, sur proposition de la Présidente de la Société, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2024 s'élevant à 71 958,60 euros de la manière suivante :

Au crédit du compte « report à nouveau » Pour amortir les pertes antérieures	23 944,29 euros
A la « réserve légale »	2 401,00 euros
Au compte « autres réserves »	45 613,31 euros

Certifié conforme
La Présidente
Anne-Marie CHARLE



A2C INNOVATION

Société par Actions Simplifiée
au capital de 1 860 000 €

Siège social : Route de Donnemarie-Dontilly
77480 SAINT SAUVEUR LES BRAY
922 510 078 R.C.S. MELUN

COMPTES ANNUELS

CLOS LE 31/12/2024

COPIE CERTIFIÉE CONFORME

Le Président



Désignation de l'entreprise <u>A2C INNOVATION</u>										Néant ☐														
Adresse de l'entreprise <u>1 ROUTE DE DONNEMARIE DONTILLY 77480 SAINT SAUVEUR LES BRAY</u>																								
SIREN <u>9 2 2 5 1 0 0 7 8</u>																								
Durée de l'exercice en nombre de mois* <u>1 2</u>										Durée de l'exercice précédent* <u>1 4</u>														
Exercice N clos le <u>3 1 1 2 2 0 2 4</u>																								
ACTIF										Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3										
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles									010		012												
	Fonds commercial *																							
	Autres *									014		016												
	Immobilisations corporelles *									028	2 414 275	030	157	2 414 118										
	Immobilisations financières * (1)									040		042												
Total I (5)										044	2 414 275	048	157	2 414 118										
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *									050		052											
		Marchandises *									060		062											
	Avances et acomptes versés sur commandes									064		066												
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *									068	59 819	070		59 819									
		Autres* (3)									072	58 695	074		58 695									
	Valeurs mobilières de placement									080		082												
	Disponibilités									084	25 181	086		25 181										
	Charges constatées d'avance*									092		094												
Total II										096	143 695	098		143 695										
Total général (I + II)										110	2 557 970	112	157	2 557 813										
PASSIF												Exercice N I		NET										
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*									120				1 860 000										
	Écarts de réévaluation									124														
	Réserve légale									126														
	Réserves réglementées*									130														
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <u>131</u>)									132														
	Report à nouveau									134				(23 944)										
	Résultat de l'exercice									136				71 959										
	Subventions d'investissement									137														
	Provisions réglementées									140														
	Total I										142				1 908 014									
Provisions pour risques et charges										Total II		154												
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées									156														
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours									164														
	Fournisseurs et comptes rattachés*									166				369 672										
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA indiqué dans la case 169) <u>169</u> 4 568)									172				74 255										
	Comptes courants d'associés									173				205 000										
	Autres dettes									175				871										
Produits constatés d'avance										174														
Total III										176				649 798										
Total général (I + II + III)										180				2 557 813										
REVENUS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an									193		(4)	Dont dettes à plus d'un an									195	
	(2)	Dont créances à plus d'un an									197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*									182	564 275
	(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs									199		Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*									184		

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n°2033-NOT.

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise A2C INNOVATION

Néant ☐ *

A — RÉSULTAT COMPTABLE

Formulaire déposé
au titre de l'IR

018

Exercice N clos le
3 1 1 2 2 0 2 4

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*		209		210					
	Production vendue	Biens	dont export et livraisons intracommunautaires	215		214				
		Services*		217		218	107 010			
	Production stockée* (Variation du stock en produits intermédiaires produits finis et en cours de production)				222					
	Production immobilisée*				224	236 932				
	Subventions d'exploitation reçues				226					
	Autres produits				230	5				
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)					232	343 948				
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)				234					
	Variation de stock (marchandises)*				236					
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)				238					
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*				240					
	Autres charges externes* : (dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)				242	21 509				
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)		243		244	2 899				
	Rémunérations du personnel*				250	160 488				
	Charges sociales (cf. renvoi 380)				252	73 597				
	Dotations aux amortissements* (dont amortissement du fonds de commerce par application de l'article 39, 1-2°, al.3 du CGI)		255		254	157				
	Dotations aux provisions				256					
	Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger*	259		262	2				
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260							
	Total des charges d'exploitation (II)					264	258 652			
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					270	85 296				
Produits financiers (III)		280		Charges financières (V)		294	2 982			
Produits exceptionnels (IV)						290				
Charges exceptionnelles (VI)	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	347				300				
	dont amortissements exceptionnels de 25% des Constructions nouvelles (art. 39 quinquiés D)	348								
Impôts sur les bénéfices* (VII)				306	10 355					
2 - BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I+III+IV) — Charges (II+V+VI+VII)					310	71 959				
B — RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit comptable col.2		312	71 959	314				
Régime d'impôt	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*			316						
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			318						
	Provisions non déductibles*			322						
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)			324	10 355					
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		Ecart de valeurs liquidatives sur OPC*	248	52				
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option		(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	249		251				
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998						
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999						
Deductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			997						
	Entreprises nouvelles (44 sexies)	986	ZFU-TE (44 octies A)	987		342				
			JEI (44 sexies A)	989						
	ZRD (44 terdecies)	127	ZRR (44 quinquies)	138						
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	991	France Ruralités Revitalisation (FRR) - art.44 quinquies A	181						
	ZFANG (44 quaterdecies)	345	Investissements et souscriptions outre-mer	344						
	Bassins urbains à dynamiser - BUD (art. 44 sexdecies)	992	Zone de développement prioritaire (44 septdecies)	993						
	Dont divers	Créance report en arrière du déficit	346	Deduction exceptionnelle (Art 39 decies)	655	350				
		Deduction exceptionnelle (Art 39 decies A)	643	Deduction exceptionnelle (Art 39 decies B)	645					
		Deduction exceptionnelle (Art 39 decies C)	647	Deduction exceptionnelle (Art 39 decies D)	648					
		Deduction except. simulateur de conduite (art. 39 decies E)	641	Deduction exceptionnelle (art. 39 decies F)	990					
		Deduction exceptionnelle (art. 39 decies G)	649							
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS					Bénéfices col.1 Déficit col. 2	352	82 366	354	
	Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *			356					
Déficits antérieurs reportables : * 23 944				360	23 944					
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS					Bénéfices col.1 Déficit col. 2	370	58 421	372		

Annexe



Les conventions générales ont été appliquées, en conformité avec le Plan Comptable Général, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- Indépendance des exercices

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles et corporelles.

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production. Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée prévue.

Les principales durées d'amortissement retenues sont les suivantes :

- | | |
|---|----------|
| • Logiciels | 1-5 ans |
| • Construction | 5-20 ans |
| • Agencements, aménagements des constructions | 5-10 ans |
| • Installations techniques | 3-15 ans |
| • Matériels et outillages industriels | 2-10 ans |
| • Matériels de transport | 2-5 ans |
| • Matériels de bureau et informatique | 3-10 ans |

Les immobilisations en cours sont évaluées à leur coût d'acquisition pour un montant global de 2 413 649 € et constituent des frais liés au projet de la Dalle BB (2 200K€) et mur BB (163 K€).

Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement.

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances.

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Opérations en devises.

Il n'y a aucune opération d'achat ou vente en devises. De ce fait, aucun écart de conversion, ni de provision pour perte de change, n'a été comptabilisé.

Opérations à long terme.

Il n'y a aucune opération à long terme.

Provisions règlementées et provisions pour risques et charges.

Le tableau décrit, le cas échéant, l'état de ces provisions, leur nature et leur utilisation.

Indemnités de départ en retraite.

Le montant des indemnités de départ en retraite susceptibles d'être versées se chiffre à 110 224€.

Ce montant ressort dans les engagements hors bilan.

Les hypothèses retenues pour la valorisation, tiennent compte de l'âge auquel les salariés ont débuté leur carrière dans la société, leur nombre d'années de cotisation déjà effectuées au sein de la société et du nombre d'années total jusqu'à l'âge moyen de 64 ans, âge présumé de départ en retraite.

Identité de la société consolidante.

Les comptes de la société sont inclus suivant la méthode de l'intégration globale, dans les comptes consolidés de la société A2C Matériaux, Route de Donnemarie-Dontilly, à Saint Sauveur Les Bray (77480).

Le montant des honoraires des CAC s'élève à 3 200 € HT.

Immobilisations - Amortissements

A2C INNOVATION

Période du 01/01/24 au 31/12/24

Devise d'édition EURO

IMMOBILISATIONS	Montant début exercice	Augmentations acquisitions	Diminutions cessions	Montant fin exercice
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions				
Inst. techniques et outillage industriel				
Inst. générales, agencements et divers				
Matériel de transport		626		626
Autres immobilisations corporelles	2 037 383	376 267		2 413 649
Immobilisations financières				
TOTAL GÉNÉRAL	2 037 383	376 893		2 414 275

AMORTISSEMENTS	Montant début exercice	Augmentations acquisitions	Diminutions cessions	Montant fin exercice
Immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions				
Inst. techniques et outillage industriel				
Inst. générales, agencements et divers				
Matériel de transport		157		157
Autres immobilisations corporelles				
TOTAL GÉNÉRAL		157		157

État des Échéances des Créances et Dettes

A2C INNOVATION

Période du 01/01/24 au 31/12/24

Devise d'édition EURO

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
TOTAL de l'actif immobilisé :			
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	59 819	59 819	
Créance représent. de titres prêtés ou remis en garantie			
Personnel et comptes rattachés	1 200	1 200	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
État - Impôts sur les bénéfices			
État - Taxe sur la valeur ajoutée	57 495	57 495	
État - Autres impôts, taxes et versements assimilés			
État - Divers			
Groupe et associés			
Débiteurs divers			
TOTAL de l'actif circulant :	118 514	118 514	
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE			

TOTAL GÉNÉRAL	118 514	118 514
----------------------	----------------	----------------

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Auprès des établissements de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine				
- à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	369 672	369 672		
Personnel et comptes rattachés	26 826	26 826		
Sécurité sociale et autres organismes	29 366	29 366		
Impôts sur les bénéfices	10 355	10 355		
Taxe sur la valeur ajoutée	4 568	4 568		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	3 141	3 141		
Dettes sur immo. et comptes rattachés				
Groupe et associés	205 000	205 000		
Autres dettes	871	871		
Dettes représentat. de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				

TOTAL GÉNÉRAL	649 798	649 798
----------------------	----------------	----------------

Charges à Payer

A2C INNOVATION

Période du 01/01/24 au 31/12/24
Devise d'édition EURO

MONTANT DES CHARGES À PAYER INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 478
Dettes fiscales et sociales	40 377
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Disponibilités, charges à payer	
Autres dettes	
TOTAL	45 855

Composition du Capital Social

A2C INNOVATION

Période du 01/01/24 au 31/12/24

Devise d'édition EURO

CATEGORIES DE TITRES	Nombre	Valeur nominale
1 - Actions ou parts sociales composant le capital soc. au début de l'exercice	18600	100
2 - Actions ou parts sociales émises pendant l'exercice		
3 - Actions ou parts sociales remboursées pendant l'exercice		
4 - Actions ou parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	18600	100

Engagements Financiers

A2C INNOVATION

Période du 01/01/24 au 31/12/24

Devise d'édition EURO

ENGAGEMENTS DONNÉS	Montant
Effets escomptés non échus	110 224
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions, retraites et indemnités	
Autres engagements donnés :	

TOTAL	110 224
-------	---------

ENGAGEMENTS RECUS	Montant
Avals et cautions et garanties	
Autres engagements reçus :	

TOTAL	
-------	--

Ventilation de l'Impôt sur les Bénéfices

A2C INNOVATION

Période du 01/01/24 au 31/12/24

Devise d'édition EURO

RÉPARTITION	Résultats avant impôts	Impôts
Résultat courant	82 314	10 355
Résultat exceptionnel (hors participation)		
Résultat comptable (hors participation)	82 314	10 355

SAS A2C INNOVATION

BP 12
77480 SAINT SAUVEUR LES BRAY

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**
Exercice clos le 31 décembre 2024

A.C.T. AUDIT

SOCIETE DE COMMISSARIAT AUX COMPTES
INSCRITE SUR LA LISTE NATIONALE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
RATTACHEE A LA CRCC DE DOUAI

194, RUE DU MARECHAL LECLERC
59262 SAINGHIN EN MELANTOIS
TELEPHONE 03.20.05.67.89 - TELECOPIE 03.20.84.13.40
E-MAIL act.audit@btimmerman.fr



RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2024.

Aux associés,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos statuts, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société A2C INNOVATION relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport. 9

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés à l'associée

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés à l'associée sur la situation financière et les comptes annuels.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Président. 

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

SAINGHIN EN MELANTOIS, le 12 juin 2025.

SAS A.C.T. AUDIT
représentée par Monsieur Eric LESCHAVE
Commissaire aux comptes



ANNEXE

Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

?

A2C INNOVATION
1 ROUTE DE DONNEMARIE DONTILLY
77480 SAINT SAUVEUR LES BRAY
0160585490



Etats Comptables et Fiscaux

31/12/2024



Les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2024 ont été établis conformément au PCG en application du règlement de l'ANC n° 2014-03 mis à jour des règlements postérieurs.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/24, dont le total est de **2 557 812,70 €** et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dont le total des produits est de **343 947,50 €**, et dégageant un bénéfice de **71 958,60 €**.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/24 au 31/12/24.

Les notes indiquées ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été établis le 12/05/2025.

Faits Marquants de l'Exercice

La société a poursuivi le développement de la dalle BB et a démarré celui du mur BB.

Faits Marquants Postérieurs à la Clôture

A la date d'arrêté des comptes, aucune incertitude significative, susceptible de remettre en cause l'application du principe de continuité de l'exploitation, n'a été identifiée. Les événements postérieurs à la clôture ne remettent pas en cause les jugements et appréciations retenus au 31 décembre 2024, notamment sur la valeur comptable des actifs et des passifs.



Bilan Simplifié

A2C INNOVATION

Période du 01/01/24 au 31/12/24

Devise d'édition EURO

ACTIF	Montant brut	Dépréciation	Montant net	Exercice précédent
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	2 414 275	157	2 414 118	2 037 383
Immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISÉ	2 414 275	157	2 414 118	2 037 383

Stocks de mat. premières et approv.				
Stocks de marchandises				
Avances et acompt. versés sur comm.				
Créances clients et comptes rattachés	59 819		59 819	
Autres créances	58 695		58 695	40 365
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilité	25 181		25 181	7 642
Charges constatées d'avance				934
ACTIF CIRCULANT	143 695		143 695	48 941

TOTAL GÉNÉRAL	2 557 970	157	2 557 813	2 086 323
----------------------	------------------	------------	------------------	------------------

PASSIF	Montant net	Exercice précédent
Capital social ou individuel	1 860 000	1 860 000
Écarts de réévaluation		
Réserve légale		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	(23 944)	
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	71 959	(23 944)
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	1 908 014	1 836 056

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
---	--	--

Emprunts et dettes assimilées		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Fournisseurs et comptes rattachés	369 672	15 409
Dettes fiscales et sociales	74 255	
Comptes courants d'associés	205 000	10 000
Autres dettes	871	224 859
Produits constatés d'avance		
DETTES	649 798	250 268

TOTAL GÉNÉRAL	2 557 813	2 086 323
----------------------	------------------	------------------

Compte de Résultat Simplifié

A2C INNOVATION

Période du 01/01/24 au 31/12/24

Devise d'édition EURO

RÉSULTAT COMPTABLE	Export	Montant	Exercice précédent
Ventes de marchandises			
Production vendue de biens			
Production vendue de services		107 010	
Production stockée			
Production immobilisée		236 932	
Subventions d'exploitation reçues			
Autres produits		5	1
PRODUIT D'EXPLOITATION		343 948	1

Achat de marchandises [y compris droits de douane]			
Variation de stock de marchandises			
Achats de matières premières et approvisionnements			
Variation de stock [matières premières et approvisionnements]			
Autres charges externes		21 509	23 938
Impôts, taxes et versements assimilés		2 899	
Rémunérations du personnel		160 488	
Charges sociales		73 597	
Dotations aux amortissements		157	
Dotations aux provisions			
Autres charges		2	
CHARGES D'EXPLOITATION		258 652	23 938

RÉSULTAT D'EXPLOITATION	85 296	(23 937)
--------------------------------	---------------	-----------------

Produits financiers		
Produits exceptionnels		
Charges financières	2 982	7
Charges exceptionnelles		
Impôts sur les bénéfices	10 355	

BÉNÉFICE OU PERTE	71 959	(23 944)
--------------------------	---------------	-----------------

RÉSULTAT FISCAL	Réintégrations	Déductions
Rémunérations et avantages personnels non déductibles		
Amortissements excédentaires et autres amortissements non déductibles		
Provisions non déductibles		
Impôts et taxes non déductibles	10 355	
Réintégrations diverses	52	
Abattement sur le bénéfice		
Déductions diverses		

RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS	82 366
---	---------------

Déficit de l'exercice reporté en arrière		
Déficit antérieurs reportables		23 944

RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS	58 421
---	---------------

Annexe



Les conventions générales ont été appliquées, en conformité avec le Plan Comptable Général, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- Indépendance des exercices

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles et corporelles.

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production. Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée prévue.

Les principales durées d'amortissement retenues sont les suivantes :

- | | |
|---|----------|
| • Logiciels | 1-5 ans |
| • Construction | 5-20 ans |
| • Agencements, aménagements des constructions | 5-10 ans |
| • Installations techniques | 3-15 ans |
| • Matériels et outillages industriels | 2-10 ans |
| • Matériels de transport | 2-5 ans |
| • Matériels de bureau et informatique | 3-10 ans |

Les immobilisations en cours sont évaluées à leur coût d'acquisition pour un montant global de 2 413 649 € et constituent des frais liés au projet de la Dalle BB (2 200K€) et mur BB (163 K€).

Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement.

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances.

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Opérations en devises.

Il n'y a aucune opération d'achat ou vente en devises. De ce fait, aucun écart de conversion, ni de provision pour perte de change, n'a été comptabilisé.



Opérations à long terme.

Il n'y a aucune opération à long terme.

Provisions règlementées et provisions pour risques et charges.

Le tableau décrit, le cas échéant, l'état de ces provisions, leur nature et leur utilisation.

Indemnités de départ en retraite.

Le montant des indemnités de départ en retraite susceptibles d'être versées se chiffre à 110 224€.

Ce montant ressort dans les engagements hors bilan.

Les hypothèses retenues pour la valorisation, tiennent compte de l'âge auquel les salariés ont débuté leur carrière dans la société, leur nombre d'années de cotisation déjà effectuées au sein de la société et du nombre d'années total jusqu'à l'âge moyen de 64 ans, âge présumé de départ en retraite.

Identité de la société consolidante.

Les comptes de la société sont inclus suivant la méthode de l'intégration globale, dans les comptes consolidés de la société A2C Matériaux, Route de Donnemarie-Dontilly, à Saint Sauveur Les Bray (77480).

Le montant des honoraires des CAC s'élève à 3 200 € HT.



Immobilisations - Amortissements

A2C INNOVATION

Période du 01/01/24 au 31/12/24

Devise d'édition EURO

IMMOBILISATIONS	Montant début exercice	Augmentations acquisitions	Diminutions cessions	Montant fin exercice
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions				
Inst. techniques et outillage industriel				
Inst. générales, agencements et divers				
Matériel de transport		626		626
Autres immobilisations corporelles	2 037 383	376 267		2 413 649
Immobilisations financières				

TOTAL GÉNÉRAL	2 037 383	376 893		2 414 275
----------------------	------------------	----------------	--	------------------

AMORTISSEMENTS	Montant début exercice	Augmentations acquisitions	Diminutions cessions	Montant fin exercice
Immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions				
Inst. techniques et outillage industriel				
Inst. générales, agencements et divers				
Matériel de transport		157		157
Autres immobilisations corporelles				

TOTAL GÉNÉRAL		157		157
----------------------	--	------------	--	------------



État des Échéances des Créances et Dettes

A2C INNOVATION

Période du 01/01/24 au 31/12/24

Devise d'édition EURO

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
TOTAL de l'actif immobilisé :			
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	59 819	59 819	
Créance représent. de titres prêtés ou remis en garantie			
Personnel et comptes rattachés	1 200	1 200	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
État - Impôts sur les bénéfices			
État - Taxe sur la valeur ajoutée	57 495	57 495	
État - Autres impôts, taxes et versements assimilés			
État - Divers			
Groupe et associés			
Débiteurs divers			
TOTAL de l'actif circulant :	118 514	118 514	
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE			

TOTAL GÉNÉRAL	118 514	118 514	
----------------------	----------------	----------------	--

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Auprès des établissements de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine				
- à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	369 672	369 672		
Personnel et comptes rattachés	26 826	26 826		
Sécurité sociale et autres organismes	29 366	29 366		
Impôts sur les bénéfices	10 355	10 355		
Taxe sur la valeur ajoutée	4 568	4 568		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	3 141	3 141		
Dettes sur immo. et comptes rattachés				
Groupe et associés	205 000	205 000		
Autres dettes	871	871		
Dette représentat. de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				



TOTAL GÉNÉRAL	649 798	649 798	
----------------------	----------------	----------------	--

Charges à Payer

A2C INNOVATION

Période du 01/01/24 au 31/12/24

Devise d'édition EURO

MONTANT DES CHARGES À PAYER INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 478
Dettes fiscales et sociales	40 377
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Disponibilités, charges à payer	
Autres dettes	
TOTAL	45 855



Composition du Capital Social

A2C INNOVATION

Période du 01/01/24 au 31/12/24

Devise d'édition EURO

CATEGORIES DE TITRES	Nombre	Valeur nominale
1 - Actions ou parts sociales composant le capital soc. au début de l'exercice	18600	100
2 - Actions ou parts sociales émises pendant l'exercice		
3 - Actions ou parts sociales remboursées pendant l'exercice		
4 - Actions ou parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	18600	100



Engagements Financiers

A2C INNOVATION

Période du 01/01/24 au 31/12/24

Devise d'édition EURO

ENGAGEMENTS DONNÉS	Montant
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions, retraites et indemnités	110 224
Autres engagements donnés :	

TOTAL	110 224
-------	---------

ENGAGEMENTS RECUS	Montant
Avals et cautions et garanties	
Autres engagements reçus :	

TOTAL	
-------	--



Ventilation de l'Impôt sur les Bénéfices

A2C INNOVATION

Période du 01/01/24 au 31/12/24

Devise d'édition EURO

RÉPARTITION	Résultats avant impôts	Impôts
Résultat courant	82 314	10 355
Résultat exceptionnel (hors participation)		
Résultat comptable (hors participation)	82 314	10 355

